

## Fiche 2 – Bilan d'activité de l'assistance médicale à la procréation : une activité placée sous le signe de la stabilité depuis 2002

Le rapport annuel de l'Agence de la biomédecine fait le bilan de l'ensemble des activités encadrées par l'Agence. En ce qui concerne l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP), les données ont été recueillies à partir des rapports annuels d'activité des centres d'AMP de l'année 2007. L'enseignement principal qui se dégage de l'ensemble de ces données est que l'activité d'AMP reste globalement stable entre 2002 et 2007 avec, pour l'année 2007, 54 618 tentatives d'inséminations artificielles et 51 846 tentatives de fécondations *in vitro* (FIV).

### Activité de l'AMP en 2007 : les faits marquants et les chiffres à retenir

- L'AMP en intraconjugal est majoritaire dans la prise en charge des couples avec 94% de l'activité

La répartition des tentatives au sein des différentes techniques d'AMP en 2007 est globalement similaire à celle des années précédentes.

|                             | 2002           | 2003           | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Inséminations artificielles | 50 674         | 54 600         | 54 726         | 57 777         | 54 179         | 54 618         |
| FIV                         | 21 557         | 21 704         | 21 806         | 21 635         | 20 558         | 20 387         |
| FIV avec ICSI <sup>3</sup>  | 25 222         | 26 303         | 28 443         | 30 049         | 30 602         | 31 947         |
| TEC <sup>4</sup>            | 10 957         | 11 474         | 12 303         | 13 539         | 14 310         | 15 104         |
| <b>Total</b>                | <b>108 410</b> | <b>114 081</b> | <b>117 278</b> | <b>123 000</b> | <b>119 649</b> | <b>122 056</b> |

Dans 94% des cas en 2007, ces tentatives sont réalisées avec les gamètes des deux membres du couple. Il s'agit d'AMP intraconjugale.

Les inséminations artificielles occupent une large place au sein des techniques d'AMP (40 %). En 2007, 54 618 tentatives ont été réalisées que ce soit en intraconjugal ou avec un don de spermatozoïdes.

|                             | Tentatives* en Intraconjugal | Tentatives avec don de spermatozoïdes | Tentatives avec don d'ovocytes | Tentatives avec accueil d'embryons | Total tentatives |
|-----------------------------|------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------|
| Inséminations artificielles | 49 240                       | 5 378                                 |                                |                                    | 54 618           |
| FIV                         | 19 720                       | 491                                   | 176                            |                                    | 20 387           |
| ICSI                        | 31 055                       | 580                                   | 312                            |                                    | 31 947           |
| TEC                         | 14 461                       | 311                                   | 208                            | 124                                | 15 104           |
| <b>Total</b>                | <b>114 476</b>               | <b>6 760</b>                          | <b>696</b>                     | <b>124</b>                         | <b>122 056</b>   |

<sup>3</sup> ICSI : Fécondation *in vitro* avec micro-injection d'un seul spermatozoïde dans l'ovocyte

<sup>4</sup> TEC : Transfert d'embryons congelés

Le recours à la technique de l'ICSI, destinée principalement à traiter les infertilités masculines, semblent progressivement augmenter. Ce qui confirme une tendance déjà observée les années précédentes. En 2007, l'ICSI représente 61 % des FIV réalisées que ce soit en intraconjugal ou avec don de gamètes. Cette tendance ne signifie pas pour autant une augmentation de l'infertilité masculine qui reste aujourd'hui la raison du recours à l'AMP dans 30 % des cas. Cette augmentation peut notamment s'expliquer par un recours plus fréquent à l'ICSI dans le cas d'infertilités inexplicables.

- **L'AMP avec don de gamètes ne représente que 6% de l'activité**

L'activité d'assistance médicale à la procréation faisant appel à un don de gamètes représente 6% de la totalité de l'activité en France chaque année.

L'activité de don d'ovocytes est insuffisamment développée en France. En effet, près de 1 300 couples étaient en attente d'un don d'ovocytes au 31 décembre 2007. On observe une légère tendance à la hausse du nombre de ponctions de donneuses d'ovocytes qui passe de 168 en 2005 à 247 en 2007. Cependant, malgré cette légère hausse, les besoins ne sont pas couverts. Pour résorber la liste d'attente des couples demandeurs, il aurait fallu 700 donneuses supplémentaires en 2007.

Le don de spermatozoïdes doit faire face à certaines difficultés d'appariement plutôt qu'à un manque global de donneurs. Selon leur origine, certains couples peuvent rencontrer des délais d'attente plus importants du fait des difficultés des centres à trouver un donneur ayant la même origine que l'homme. Le nombre de donneurs recrutés en 2007 s'élève à 232. Selon une estimation, 9 couples receveurs peuvent bénéficier d'un don de spermatozoïdes pour chaque donneur recruté en 2007. On constate par ailleurs que le profil des donneurs de spermatozoïdes s'est élargi. Depuis peu, le recrutement des donneurs dépasse l'entourage des couples infertiles et des donneurs se présentent spontanément. Il est important de poursuivre les informations sur ce don pour maintenir le recrutement.

- **2.5% des enfants en France sont nés suite à une AMP**

Sur les 817 911 enfants nés en France en 2007 selon l'INSEE, 20 657 enfants sont nés suite à une AMP (soit 2,5%). Ce taux augmente très légèrement année après année, reflétant une augmentation relativement plus rapide du nombre de naissance après AMP que du nombre de naissances globales. Parmi les enfants nés suite à une AMP en 2007, 5,6% sont issus de don de spermatozoïdes, 0,7% de dons d'ovocytes et 0,1% d'accueil d'embryons.

|                     | Intraconjugal | Don de spermatozoïdes | Don d'ovocytes | TEC | Total  |
|---------------------|---------------|-----------------------|----------------|-----|--------|
| Enfants nés vivants | 19 344        | 1 150                 | 135            | 28  | 20 657 |

|                     | 2002 <sup>5</sup> | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2007   |
|---------------------|-------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Enfants nés vivants | 15 962            | 16 765 | 18 314 | 19 026 | 20 042 | 20 657 |

- **De nouvelles techniques de FIV pour une meilleure prise en charge des couples**

Certaines techniques particulières de FIV peuvent être proposées aux couples infertiles avec l'objectif d'améliorer les conditions de prise en charge et les chances de succès. Ces techniques ne sont pas réalisables dans tous les centres d'AMP et les indications ne sont pas toujours stabilisées. Voici quelques exemples de ces techniques particulières :

La culture prolongée consiste à prolonger de trois jours la culture embryonnaire pour identifier les embryons capables de se développer in vitro jusqu'au stade de blastocyste. Elle occupe la place la plus importante au sein des techniques particulières.

L'IMSI (intracytoplasmic morphological sperm injection) consiste à "sélectionner" sur le plan morphologique les spermatozoïdes destinés à être micro-injectés en ICSI à un fort grossissement (6 000 fois en IMSI versus 400 fois en ICSI). Proposée dans 15 centres en 2007, cette technique a été réalisée dans 5.2% des ICSI intraconjugales la même année et a permis la naissance de 368 enfants. L'IMSI est actuellement en cours d'évaluation.

### Halte aux idées reçues !

**L'AMP ne fait qu'augmenter en France car elle n'est pas toujours utilisée dans le cadre réglementaire ».**

**Faux.** L'AMP ne concerne que les couples infertiles en âge de procréer ou pour éviter la transmission d'une maladie grave à l'enfant ou à l'un des membres du couple. La stabilité de l'activité depuis 2002 démontre qu'elle est totalement proposée conformément au cadre réglementaire. Elle est mise en œuvre dans des établissements autorisés, par des praticiens agréés, pour des couples en âge de procréer, marié ou pouvant justifier de deux ans de vie commune.

**« Il y a des techniques d'AMP plus performantes que d'autres ».**

**Faux.** De la particularité du type d'infertilité propre à chaque couple (âge des personnes, causes de l'infertilité...) dépend le choix de la technique la mieux indiquée. Par exemple, dans le cas d'une infertilité masculine sévère, la micro-injection d'un spermatozoïde directement dans le cytoplasme de l'ovocyte (soit la fécondation in vitro avec ICSI) est directement préconisée, l'insémination artificielle ne pouvant être envisagée.

<sup>5</sup> Source Ministère de la santé